



LES ÉCHOS de GLAIGNES

Le bulletin d'informations municipales

N°46 Juin 2025



L'ÉDITO DU MAIRE.....

Encore un joli numéro de nos Echos de Glaignes : bravo et merci à tous ceux qui contribuent à en faire un trimestriel copieux, riche et sympathique !!

Une nouvelle année scolaire bouclée... et selon nos informations, tout s'est bien déroulé pour nos jeunes glaignois... S'agissant d'eux – comme des plus grands d'ailleurs – une bonne nouvelle est arrivée en Mairie cette semaine.

Comme vous le savez, l'équipe municipale n'entreprend aucun projet – petit, grand ou très grand – comme la construction d'une crèche... - sans l'obtention de toutes les subventions possibles pour n'avoir que les obligatoires 20 % à charge. Après la Région, c'est la dotation de l'État qui nous est accordée pour le réaménagement d'un espace dédié aux jeux et autres activités dans le parc Beaumaraais et au Piège.

À cela s'ajoutera dès la rentrée, un parcours d'orientation familial dans le village. Ce dernier projet est piloté par Antoine et Sophie Périer qui nous prêtent leur sportif concours pour organiser et baliser des parcours... ils les ont prévus pour être accessibles à tous guidés par une carte.

Un grand merci à cette équipe qui a rapporté à Glaignes, une nouvelle fois, le trophée de l'ultra trail 14-18 annuel.

Un été qui s'annonce un peu studieux tout de même, (le maire, les adjoints et les conseillers respectifs dans différentes commissions dont plusieurs perdurent l'été, les réunions de chantier tous les mercredis après-midi pour la crèche ...) mais que nous vous proposerons de ponctuer par deux évènements qui pourront nous rassembler les 22 et 23 août avec – après la nuit de la chouette – la nuit de la chauve-souris le vendredi soir, puis un repas partagé dans le parc Beaumaraais le samedi soir.

Davantage d'informations vous parviendront entre-temps...

Et d'ici là, nous restons vigilants au bien-être, au bien-vivre et à la paix dans notre village autant de bienfaits rendus possibles par la bienveillance collective dont nous vous remercions et souhaitons à toutes et tous un bel été, à Glaignes ou ailleurs !

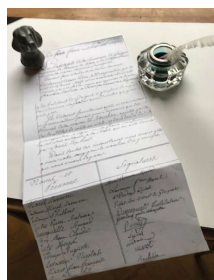
Marie-Paule Tardiveau



Photo Isabelle Sent



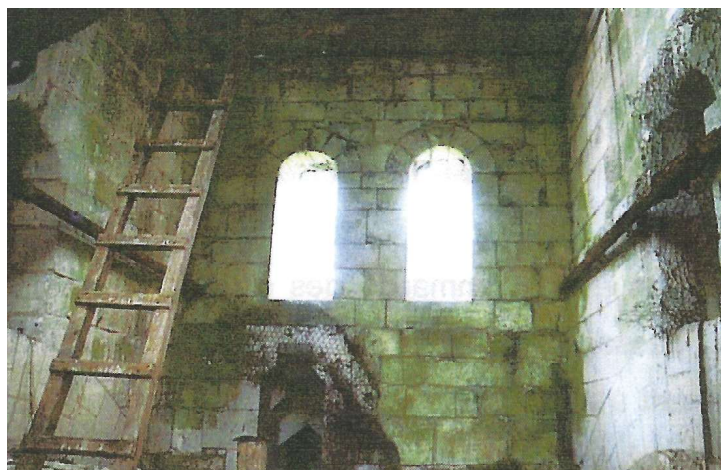
NOTRE MOUSQUETAIRE ET LE CLOCHER.....



Avec le printemps, j'ai décidé de reprendre mes escapades. Pour le moment, je vais me contenter de quelques pas hors de mon logis. La curiosité me pousse, et, cette fois, je tente une exploration quelque peu dangereuse pour mes vieux os...

Vous qui habitez Glaignes, êtes-vous déjà entré dans l'église ? Oui, bien entendu ! Mais vous n'en connaissez pas tous les aspects. J'ai décidé de grimper dans le clocher afin de vous le faire visiter (c'est périlleux, je puis vous l'assurer).

Il abrite bien évidemment la cloche qui martèle le temps qui passe depuis 1782 Mais vous doutez-vous un instant du mécanisme qui la soutient ? Eh bien voilà, je vous présente "la



chambre des cloches" que vous ne pouvez pas visiter.

Pourquoi "les cloches ?" Je vous rappelle qu'elles étaient trois. Seule Jeanne-Marguerite a survécu à la folie révolutionnaire Ses sœurs, Marie-Charlotte Christine et Joséphine-Claire, ont probablement été fondues pour fabriquer des canons.



Quelques autres curiosités sont à découvrir. Je ne manquerai pas de vous les indiquer une prochaine fois. Votre dévoué,

Antoine Billard de Lorie, Mousquetaire du Roi



PHOTOS D'AUTREFOIS.....



La rue des tonneliers, en 1905.

Ci-dessous, les commerces sur la place centrale du village avec la rue des Tonneliers, en 1905.

Comparez avec la vue d'aujourd'hui !





GLANA ÉTAIT PRÉSENTE À LA BROCANTE.....

Comme chaque année, l'Association Glana était présente sur la brocante du 4 mai.

Tout d'abord, un grand merci à tous les généreux donateurs qui nous ont gentiment remis une foultitude de lots afin que notre tombola soit la plus attractive possible, et ce fut le cas !



LE LAVOIR

Le petit musée de la lessive, installé dans le lavoir, resté ouvert ce jour là afin de permettre à nos visiteurs de s'imprégner d'une atmosphère oubliée par les uns et méconnue pour d'autres, a obtenu, lui aussi, un grand succès.

Pour ceux qui n'ont pas pu visiter, voici les objets utilisés pour faire ces grandes lessives de jadis :

LA BOITE A LAVER

Cette petite caisse en bois, ouverte à l'arrière, servait aux femmes à s'agenouiller au devant de la planche à laver ou parfois directement au bord de l'eau. Elle était garnie de paille ou de chiffons apportant un peu plus de confort aux genoux. La laveuse la laissait suspendue sous le lavoir ou la rapportait à chaque fois avec elle, dans sa brouette. Celle-ci, nommée par dérision « carrosse » était aussi appelée "casse".



LA BROSE EN CHIENDENT

Cette brosse en chiendent, avec ses poils très durs, était nécessaire pour frotter le linge sur la planche à laver et éliminer toutes les taches. Le



chiendent est le nom commun de plusieurs graminées aux rhizomes traçants, à croissance rapide dont une espèce est cultivée pour son emploi en broserie.





GLANA ET LA VISITE DU LAVOIR.....

LA BROUETTE

La brouette (bourrouette ou berrouette), indispensable au transport du linge car on pouvait parfois faire plusieurs kilomètres dans la journée pour aller et revenir au lavoir, emportant ustensiles et corbeilles de linge. Elle était généralement à claire-voie pour l'alléger et permettre au linge de s'égoutter.



LA LESSIVEUSE

Après la première guerre mondiale, la lessiveuse a remplacé le cuvier, reproduisant d'une façon automatique le coulage de la lessive, opération longue et harassante. Munie d'un double fond, l'eau bouillante montait par le tube du champignon et arrosait le linge. Ce circuit continu durait environ une heure et demie.



LE BLEU DE GUIMET

Ce bleu d'azurage était ajouté dans l'eau du dernier rinçage. Il donnait un aspect plus blanc (un peu bleuté) au linge de maison. C'est un procédé chimique mis au point au début du XIXème siècle par Jean-Baptiste Guimet qui a permis d'obtenir ce produit qui, auparavant, provenait du bleu d'outremer obtenu à partir d'une pierre semi-précieuse, le lapis-lazuli. Il était vendu chez le droguiste, sous forme de petits sachets, par lot, dans une boîte bleue en carton, ou bien en boule dans une mousseline.



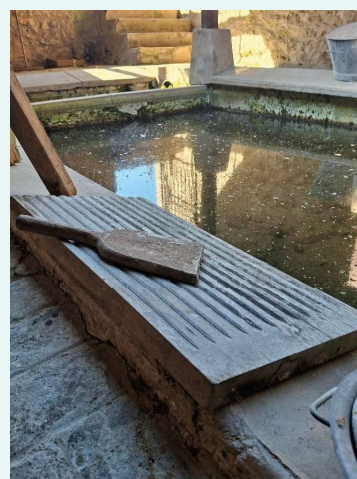
LE MORCEAU DE SAVON

La laveuse l'emportait au lavoir, avec sa brosse, à chaque lavage. Un savon, type savon de Marseille, a été fabriqué au Mans, comme le montre la photographie.



LE BATTOIR

En bois, il servait à la laveuse, à battre le linge mis en boule sur la planche à laver pour en faire sortir l'eau. Il s'est aussi appelé "batoué" en patois.





SORTIE THÉÂTRE

Notre équipe a organisé en avril une sortie au théâtre à moustache de Compiègne. Nous étions 22 à partir en covoiturage pour aller assister à cette sympathique pièce "Vacances obligatoires" avec deux acteurs/actrices qui débordaient d'énergie. Pour ceux qui ne connaissent pas ce petit théâtre, c'est une des anciennes salles de cinéma place St Jacques, en plein centre ville. Ambiance sympa et jeunes talents à découvrir.

RANDONNÉE

Ce même week-end le dimanche matin, les plus courageux (une petite vingtaine) avaient décidé de partir en balade, malgré le temps incertain. Départ par la rue des Moulins, descente le long de la Sainte-Marie puis chemin de brousse toujours le long de la rivière. Nous sommes allés plus loin que le château de Béthisy, mais un demi-tour s'imposa, faute de passage sécurisé. Nous sommes revenus en contournant le château jusqu'à Orrouy, et pour finir par la montée qui mène au château d'eau sur le plateau. Nous sommes redescendus par la rue Chantepie, jusqu'à la mairie où un pot d'amitié nous attendait.



BROCANTE

À notre brocante du 4 mai vous étiez nombreux à vous inscrire (30 exposants). Nous avons aussi accueilli 13 artisans commerçants dans la salle des fêtes, très divers (saucisson/fromages, légumes, couture, broderie, épices, tissus, bar à toutous, puzzles en bois, confitures, vitraux, miel, scrapbooking, bijoux et champagne). La buvette et les repas ont bien marché, ainsi que les crêpes. Merci à nos deux bénévoles qui ont tenu les crêpières toute la journée.





LA FÊTE DE LA TARTE.....

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Pour remercier ses jeunes bénévoles de 2024, Glaignes Animations leur a offert une carte cadeau au Bowling/Karting de Compiègne. Nous espérons qu'ils seront de nouveau disponibles début juillet. Comme chaque fois nous faisons appel à tous ceux qui voudraient bien nous aider à la préparation de cette fête. Nous vous invitons à **une réunion de préparation** afin de définir les postes à tenir :

Vendredi 27 juin à 19h00 à la mairie.

Pour ceux qui veulent juste donner de leur temps et de leur force, la grosse manutention des tables, bancs, barnums, frigos etc, ce sera **à partir du mardi 1er juillet**, tous les matins 9h à la salle. Il y a plein de voyages à faire dans les villages alentours pour installer nos 500 places de restauration du samedi soir, monter la scène et les barnums.

Alors merci à vous de noter ces dates si vous pouvez nous aider.

PROGRAMME DE LA FÊTE À LA TARTE

- Samedi 5 juillet :**
- 19 h :** Repas champêtre, repas unique (saucisse/merguez/côte frites, fromage, dessert).
 - 20 h :** Animation musicale par un orchestre de variété française et internationale
 - 22 h :** Spectacle de cabaret avec la troupe de Norbert et ses drôles de dames.
- Dimanche 6 :**
- 14 h :** Jeux pour les plus jeunes, château gonflable, loterie, groupes de musique sur scène, concours de tartes et tarte géante du boulanger.

GRAND CONCOURS DE TARTES SUCREES

Chacun est invité à participer au concours

Trois prix ! Le premier prix est un repas pour deux dans un bon restaurant
Déposez vos tartes faites maison, dimanche 6, vers midi





L'ÉCOLE DE TRAIL GLAIGNES ET COMPAGNIE.....

L'ULTRA TRAIL 14-18 DE LA LIGNE ROUGE : LE CHALLENGE

Victorieux du Challenge Inter-villages 2024, nous avons remis en jeu notre titre et trophée sur le parcours de l'ultratrail de la ligne rouge le 18 mai. Nous avons relevé le défi avec 24 guerrières et guerriers :

- une équipe sur le challenge inter-villages de 8 et pour qu'ils ne se sentent pas trop seuls sur les chemins
- une équipe mixte de 8
- et une équipe féminine de 8 les ont accompagnés.

Pour certains, c'était leur premier engagement et pour d'autres le quatrième.

Un parcours légèrement modifié en raison des travaux sur le canal grand gabarit avec le passage sur le nouveau pont entre Ribécourt-Dreslincourt et Montmacq. Nous partions donc pour **101 km** et **1 200 m** de dénivelé positif.

Une belle nuit s'annonce avec une météo clémente mais des températures bien fraîches pour ce joli mois de mai. Nos 3 premiers relayeurs sont au départ à 00h00 de Thiescourt.

Les équipes

Notre équipe inscrite sur le Challenge inter-village pour représenter notre commune de Glaignes était composée d'Adrien, Romain, Arnaud, Antoine, Mathieu R, Christian, Olivier et Jonathan.

Notre équipe mixte avec Farid, John, Johann, Patrick, Marion, Léo-Paul, David et Mathieu P ;

Et notre équipe féminine avec Pauline, Sophie Pe, Mathilde, Océane, Sophie T, Sophie Pu, Aurélie et Céline qui se sont donc relayés cette nuit-là jusqu'au matin.

Le tracé

Un tracé chargé d'histoire qui passe près des anciennes tranchées de Thiescourt, l'abri du Kronprinz, les carrières de Montigny et sa maison troglodyte, le prieuré de Bellefontaine, l'Abbaye notre Dame d'Ourscamp, le château Mennechet...

Les points relais se sont faits dans les communes de Montmacq, Tracy-le-Mont, Autrêches au café de la Mère Mitage, Nampcel, Tracy-le-Val, Chiry-Ourscamp pour un retour à Thiescourt.

Les résultats

Cette année, nous avons optimisé nos transitions avec un entraînement pour nos passages de relais. Les séances spécifiques avec l'École de trail, une cohésion d'équipe et une organisation rigoureuse auront porté leurs fruits.

101 km de chemins, sentiers, routes, traversée des forêts, passage de ponts plus tard : c'est 3 traileurs qui ont pris le départ mais 24 qui ont passé la ligne d'arrivée.

Le record est battu par notre équipe inter-village avec une victoire écrasante en **7 h 59 mn**. Moins de 8 heures ! 9 h 28 mn de course pour notre équipe mixte et 10 h 29 mn pour notre équipe féminine.

L'école de trail "Glaignes et compagnie" récupère le trophée et le ramène à la commune de Glaignes pour la deuxième année consécutive. Encore félicitations à tous nos coéquipiers traileurs qui nous ont suivi dans cette super aventure.

Nous sommes fiers de notre École de trail. Un grand merci à tous nos adhérents pour leur confiance et leur bonne humeur.





L'ÉCOLE DE TRAIL GLAIGNES ET COMPAGNIE.....

Merci à l'organisation et bénévoles de l'association sportive la 14-18.

Merci à la mairie de Glaignes, à nos sponsors Leclerc à Lacroix- Saint-Ouen, Valois Fermetures et Unikalo.

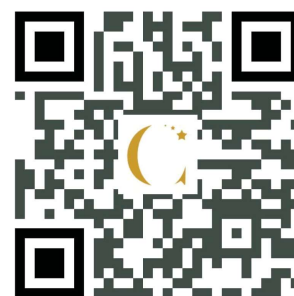
Si vous souhaitez en savoir plus sur cette aventure, on vous invite à écouter le podcast VIBRATIONS DE COURSE, Édition spéciale Trail de la ligne rouge créé par Céline Martins sur Spotify.

Petit rappel : n'hésitez pas à venir aux entraînements de L'École de trail, labellisée méthode Sébastien Cornette, et encadrée par notre coach Antoine Périer (kinésithérapeute et éducateur sportif).

Contactez-nous pour tous renseignements :

06 62 86 75 77

Sophie et Antoine Périer.



Accès à l'épisode



LES TRÉTEAUX DE GLAIGNES COMMUNIQUENT.....

Nous venons de recevoir un second courrier du Président du Tribunal de Senlis... Il s'adresse à tous les Glaignoises, et nous vous en livrons le contenu :

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SENLIS

Chères Glaignoises, chers Glaignois,

Ceci est ma seconde lettre, relative à une affaire du XIXème siècle, affaire qui a fait couler beaucoup d'encre à l'époque, et que j'ai exhumée des archives de notre tribunal, et ce avec autant de précautions que lorsqu'on manipule un testament parcheminé venant d'une arrière grand-tante.

Vous vous souviendrez peut-être (ou pas) de trois mystérieuses disparitions survenues entre 1896 et 1897, au sein même de votre paisible commune. Je vous en rappelle, ici, les faits, tels qu'ils apparaissent dans les registres jaunies et délicieusement bavards de l'époque :

1 – Monsieur Eugène Petitclain, marchand de dentelles, itinérant, silhouette longiligne, barbe bien taillée et accent de Clermont. Vu pour la dernière fois le soir de la foire à Crespy-en-Valois, un rouleau de tulle dans chaque bras et une opinion très tranchée sur la broderie anglaise. Depuis ce soir-là, ni dentelles, ni boutonnière, ni Eugène.

2 – Un jeune homme, célibataire, de taille moyenne, cheveux bruns, regard rêveur, répondant au prénom incertain de Jules (ou Julien). Connu pour sa fréquentation assidue de la boulangerie et ses discours enflammés sur l'amour et le bon vin. Parti un matin de mai, une fleur à la boutonnière, n'a plus jamais donné signe de vie, ni à sa promise, ni soldé son crédit chez l'épicier.

3 – Docteur Honoré Flamel, pharmacien renommé, réputé pour ses sirops, ses cataplasmes et une pommade révolutionnaire contre les cors aux pieds. Disparu sur la route de la ferme du moulin où il devait livrer un élixir pectoral. On retrouva la boîte vide. Quant au cheval et au pharmacien, ils semblent qu'ils se soient dissous dans le brouillard rural.

Longtemps, le dossier est resté sans suite... jusqu'à ce jourd'hui !

L'affaire est désormais résolue. Les responsables de ces disparitions ont été identifiés, les faits reconstitués avec soin, les preuves établies. Néanmoins, je vous demande votre indulgence, je me dois de garder le silence sur les coupables et leurs motivations.



En effet, le privilège de ces révélations revient à nos émérites Tréteaux de Glaignes, qui préparent une adaptation théâtrale de cette troublante histoire. Suspense, émotions, drames champêtres et dentelles perdues seront au rendez-vous. C'est sur scène qu'ils feront éclater la vérité, et je vous l'assure, elle vaut le détour !

Je vous écrirai à nouveau au prochain automne, une troisième lettre qui viendra clore cette étrange affaire... sauf si de nouveaux mystères venaient à surgir entre les bottes de foin !

Avec mes sentiments les plus respectueux, et un clin d'œil à ceux qui aiment les vieilles histoires bien racontées,

Maître Lucien Béraud, Président du Tribunal judiciaire de Senlis, Mai 2025



ASSOCIATION SPORTIVE DE GLAIGNES.....

QUE DE CHANGEMENTS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2025 !

Alison, après trois belles années passées auprès de nos petits du baby-gym, nous quitte pour vivre un heureux événement. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur avec sa petite famille. Annelyse, quant à elle, a brillamment réussi son concours de professeur des écoles dans l'académie d'Orléans. Elle s'envole vers de nouveaux horizons... Et vers son prince charmant ! Félicitations à elle pour cette réussite.

Cette année, nous avons également eu le plaisir d'accueillir Angéline, une jeune fille investie et motivée, que nous remercions chaleureusement pour son engagement auprès des enfants et un super pass permis, Dayan qui a su prendre sa place auprès des enfants



LA GYMNASTIQUE ADULTE

Heureusement, Pauline reprend le flambeau pour les cours adultes : rendez-vous les lundis à 19h et les jeudis à 11h. Venez essayer, l'essayer c'est l'adopter !

LE BABY-GYM

C'est là que les choses se compliquent un peu... Nous sommes toujours à la recherche d'un(e) animateur(trice) pour encadrer le baby-gym le mercredi après-midi (3 à 4 heures). L'association prend en charge la formation dispensée par la Fédération Française de Gymnastique. Le BAFA est un atout, mais certains diplômes comme le BPJEPS

ou tout autre diplôme sportif peuvent suffire. **N'hésitez pas à en parler autour de vous et à vous renseigner !**

UN APPEL AUX BÉNÉVOLES

Notre association, c'est avant tout une grande famille. Elle ne vit que grâce à une poignée de bénévoles dévoués que je tiens à remercier chaleureusement. Ils se reconnaîtront.

Mais attention : sans renfort et renouvellement, les associations s'essouffent. Alors je lance une bouteille à la mer... Peut-être est-ce le signe que je prends de l'âge !

ET POUR FINIR, PLACE AUX FESTIVITÉS !

- Repas de fin d'année des adultes : le 30 juin, après la dernière séance avec Annelyse.
- Sortie enfants à Aventurapark : mercredi 18 juin.
- Grand goûter de fin d'année : mercredi 25 juin.

**** Bel été à toutes et tous, et bonnes vacances ! ****





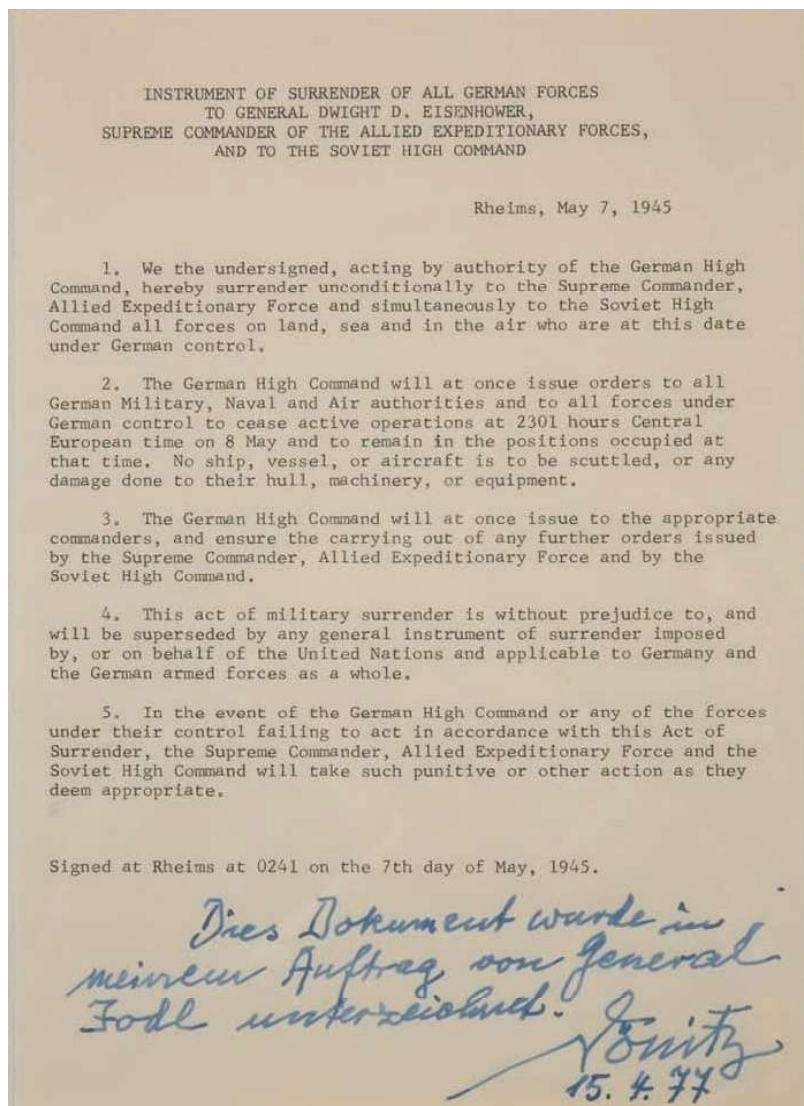
CÉLÉBRATION DU 8 MAI 1945.....

Ce 8 mai, comme chaque année, nous nous sommes recueillis devant le monument aux morts pour honorer les morts de la seconde guerre mondiale et célébrer la victoire. Une gerbe de fleurs a été déposée par notre maire, après lecture d'un texte officiel.



UN PEU D'HISTOIRE

Le 8 mai 1945, l'Allemagne capitule sans conditions.



Cet exemplaire de l'acte de capitulation sans conditions signé à Reims a appartenu à l'Amiral Karl Dönitz.

Celui-ci fut désigné par Adolphe Hitler, dans son testament politique, comme son successeur à la tête du IIIe Reich, succession qui entra en vigueur après le suicide du Führer : il sera, pendant 23 jours, président du Reich, jusqu'à son arrestation et la dissolution du gouvernement de Flensburg, le 23 mai 1945.

Dans la nuit du 6 mai 1945, il envoie un câble à Reims autorisant le Général Alfred Jodl, chef de la délégation allemande, à signer la capitulation sans condition des Forces du IIIe Reich.

Dönitz authentifia cet exemplaire le 15 avril 1977, en y portant notamment la mention "Ce document fut signé sur mon ordre par le Général Jodl."

Source ACTE DE CAPITULATION Seconde Guerre mondiale (7 mai 1945) Manuscrit / Provenance : Allemagne Musée de la Reddition, Reims <https://musees-reims.fr/fr/musees/musee-de-la-reddition/>



VISITE AU SÉNAT.....

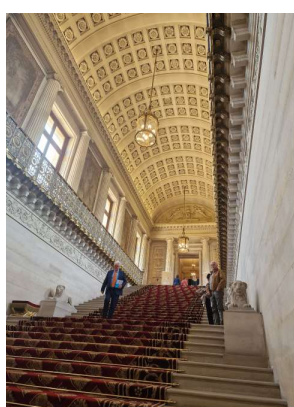
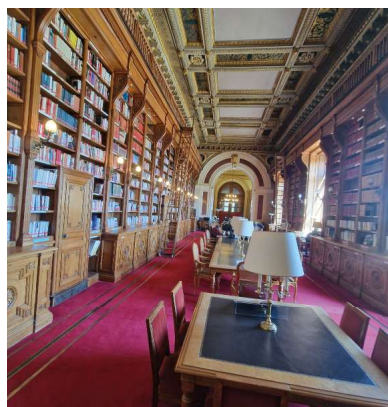
Ce mercredi 11 juin, une partie de l'équipe municipale, emmenée par notre maire qui en avait assuré tous les préparatifs, a passé l'après-midi à visiter le Sénat. Cette visite fut réalisée à l'invitation de Sylvie Valente-Le Hir, sénatrice de l'Oise que nous remercions vivement, et guidée par un homme passionné de culture, Hubert Gage, que nous remercions également pour sa grande disponibilité.

Nous avons pu assister à un moment de discussion entre sénateurs et ministres, lors des questions au gouvernement. Par ailleurs, le palais du Luxembourg est un lieu magnifiquement décoré, du XVII^{ème} siècle, avec forces tableaux, peintures et dorures et sa visite ressemble à celle d'un musée où l'on y croise toutefois, outre d'autres visiteurs, sénateurs et ministres.



LE PALAIS DU LUXEMBOURG

Voici quelques aperçus de ce palais, construit en 1630, par Marie de Médicis, épouse et veuve de Henry IV, qui connut diverses occupations avant de devenir le lieu d'accueil du Sénat de la 5^{ème} République depuis 1958.





COMMANDE GROUPÉE DE PELLETS 2025 : UN CARTON !...

Pour la troisième année consécutive, Glaignes organise et propose une commande groupée de pellets pour ses administrés ainsi qu'aux 25 communes du canton de Crépy en Valois dont notre maire préside l'association.

Nous sommes arrivés à la phase finale : la commande a été réalisée. Ce sont 11 communes qui participent cette saison. La commande s'élève cette année à 207 palettes de 72 sacs de 15 kg de marque Piveteau HP+, soit un poids total de près 224 tonnes ! Le tarif négocié est à 360 euros la palette livrée à domicile, soit **5,0 €/sac** (pour info le tarif promotionnel actuel pour un sac acheté à prendre sur place en magasin est de 5,30 euros/sac)

Le fournisseur nous informe que tous les participants seront livrés entre le 25 août et le 12 septembre. Il reviendra vers chaque administré certainement début août au plus tôt.

QUELQUES RAPPELS D'INFORMATIONS :

- Les livraisons s'effectueront du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h00 approximativement. Les chauffeurs déposeront les palettes à l'endroit indiqué par le client si c'est praticable.
- Le règlement se fera sur place, auprès du chauffeur, en chèques, espèces ou en carte bancaire.
- La société offre également des facilités de paiement. Les participants peuvent faire deux chèques sans frais pour une commande d'une palette au minimum et trois chèques sans frais pour une commande de 2 palettes au minimum. Les chèques seront déposés à date de livraison chaque mois. Si ce n'est pas suffisant, il leur restera le paiement en quatre fois par carte bancaire avec frais, via le site internet du fournisseur, à réaliser en amont de la livraison.
- La commande groupée a été réalisée, elle est définitive. Il n'est donc plus possible d'annuler votre commande.
- La commune ne pourra être tenue responsable d'une erreur de commande ou de tout autre problème ou litige entre le fournisseur et vous. En cas de problème de tout ordre, vous devrez communiquer en direct avec le fournisseur.
- À noter que les livraisons auront lieu le ou les mêmes jours pour toutes les commandes de la commune aux dates communiquées par le fournisseur. Vous devrez donc vous rendre disponible et vous organiser pour que la livraison ait lieu dans les meilleures conditions.
- Le paiement se fera impérativement au livreur le jour de la livraison.
- La non possibilité de livrer peut faire l'objet d'une pénalité par la société.



Cette campagne, constitue la saison 3 de cette opération d'achat groupé. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la saison 4 !



14 ANS OU PLUS ET TU VEUX DEVENIR POMPIER ?.....



Tu as au moins 14 ans ? Tu veux devenir pompier ?

Tu veux vivre une expérience unique ?

Rejoins L'équipe de Béthisy-Saint-Pierre !

Contact : Maxime.protin@sdis60.fr, 03 44 39 32 20

Devenir Jeune sapeur-Pompier est un engagement associatif :

- Apprenez les gestes qui sauvent,
- Découvrez le matériel incendie,
- Apprenez les techniques de lutte contre l'incendie,
- Faites du sport et participez à des compétitions,
- Évoluez au sein d'une véritable équipe,
- Apprenez le dépassement de soi et le courage
- Partagez les valeurs de solidarité et de civisme.



PRENEZ GARDE AUX HÉRISSONS !.....

Thierry Decouttere (habitant à Séry-Magneval) représentant local de La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), nous a offert des panneaux destinés à sensibiliser les automobilistes au sujet des Hérissons. Ces panneaux ont été placés à chaque entrée du village.

Ces pauvres bêtes pensent toujours qu'en se mettant en boule elles pourront sans souci éviter les voitures, motos et autres véhicules qui circulent sur nos routes. Évidemment, il n'en n'est rien et ce sont des milliers d'entre eux qui finissent écrasés sur le bitume !

Sans prise de conscience, les études démontrent que dans les 20 ans qui viennent, ce sympathique et utile petit mammifère, qui nous débarrasse des limaces, escargots et autres vermines dans les jardins, aura disparu !

Alors si ces panneaux peuvent en sauver quelques-uns, ce sera toujours positif, et cela s'inscrit dans la philosophie de notre village, qui se veut respectueux de la biodiversité !





LA SALLE DES FÊTES A ÉTÉ RÉNOVÉE.....

Depuis début mai, notre salle des fêtes, appelée "Espace Beaumaraais", est à nouveau ouverte et disponible pour les activités qu'elle accueille en permanence durant l'année.

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Il y a eu trois mois de travaux. En voici le résumé :

L'acoustique de la salle

Dans cette salle, la réverbération du son, sur le sol carrelé, les murs, le plafond ou les baies vitrées, était très forte. On avait du mal à s'entendre lorsque la salle était occupée, rendant très inconfortable son ambiance sonore. Nous avons procédé à une étude acoustique. Celle-ci a modélisé la salle sur ordinateur et a proposé les solutions qui ont été mises en œuvre lors de ces travaux : habillage des murs sud et est par des panneaux acoustiques et installation de panneaux absorbants en hauteur. Ces modifications ont effectivement changé l'ambiance sonore de la salle. Des couleurs neutres ont été choisies afin de permettre d'accueillir tout types de manifestations.

Le mode de chauffage

Pour des raisons d'économies lors de la construction, le choix du mode de chauffage avait porté sur un chauffage au sol via des résistances électriques noyées dans la dalle. Ce type de chauffage a pour défaut d'être très lent (car la température du sol doit rester faible) et surtout d'être peu ef-

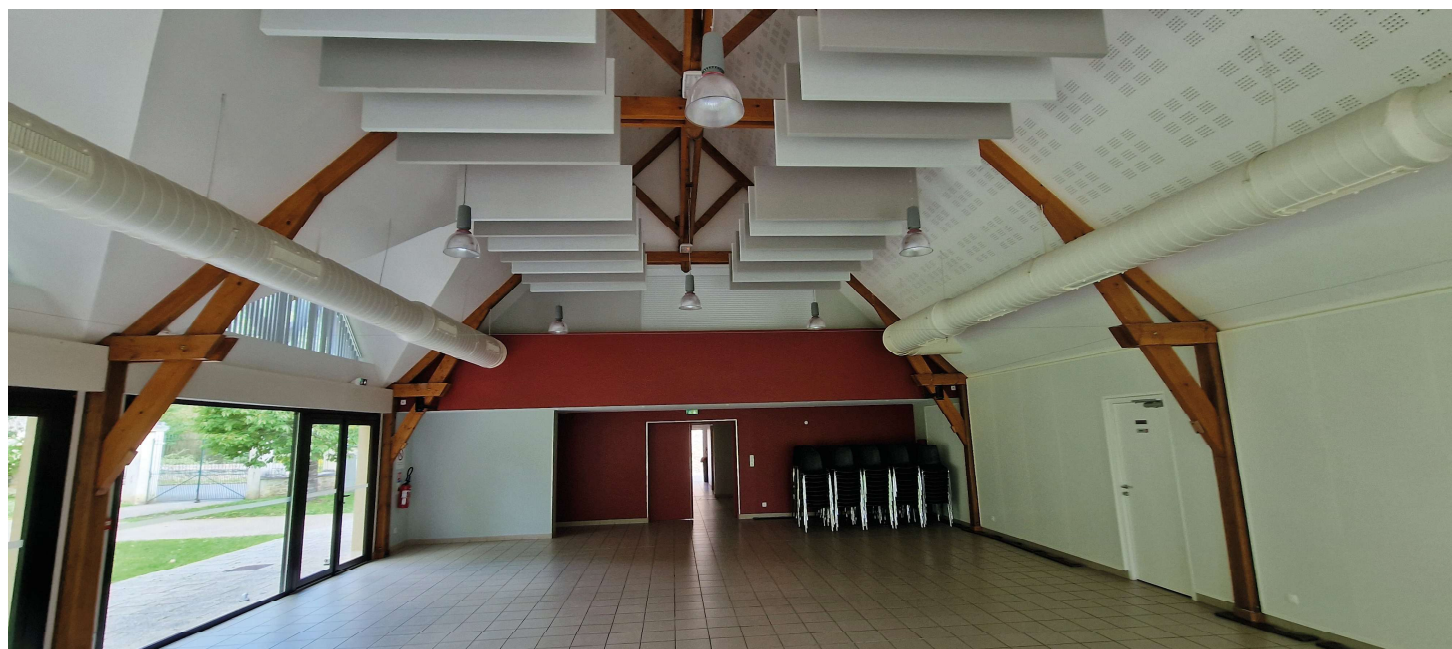
ficace en termes de rendement énergétique et donc d'être coûteux. La consommation annuelle en électricité tournait autour de 7 000 euros.

Une étude thermique a été réalisée et a proposé l'installation d'une pompe à chaleur produisant de l'air chaud distribué par les deux grosses gaines déjà existantes dans la salle. Une gaine envoie de l'air chaud tandis que l'autre le rejette vers l'extérieur. Au passage, un échangeur de chaleur permet d'utiliser la chaleur de l'air expulsé pour réchauffer l'air entrant. Une pompe à chaleur présente un rendement 2,5 fois supérieur à une résistance électrique. Nous estimons donc une forte baisse de la dépense d'électricité. Ce système est également plus souple, plus réactif. Il contribue par ailleurs à assurer le renouvellement d'air nécessaire et normé pour un établissement recevant du public.

Ce système de chauffage est réversible et peut produire de l'air frais en été. Cela garde une température intérieure acceptable et permet de ne pas ouvrir les portes, le soir, ce qui évite que le bruit de la salle, et la sonorisation musicale en particulier, ne vienne déranger le voisinage.

Les ouvertures

Par la même occasion, les trois portes vitrées don-





LA SALLE DES FÊTES A ÉTÉ RÉNOVÉE.....

nant sur le parc Beaumaraais ont été changées, les portes précédentes fermaient mal et dégradaient les coulisses des volets roulants. Ces trois portes sont des portes de secours permettant d'évacuer la salle très rapidement.

La peinture

Le mur nord de la salle a été totalement repeint, ainsi que toute l'entrée, de bas jusqu'en haut. Nous en avons profité pour traiter des fissures existantes entre le vieux et le nouveau bâtiment et de changer quelques carreaux au sol. Une peinture de l'extérieure côté parc est également prévue.

L'UTILISATION DE LA SALLE

La politique de la commune est de privilégier l'usage de la salle pour les associations glaignoises ou pour des activités communales, puis, dans un second temps, d'utiliser cet espace comme source de revenus en louant la salle à des particuliers ou à des associations.

En début d'année, la mairie réunit les différentes associations glaignoises afin d'arrêter les dates où elles utiliseront la salle (fête de la tarte, repas, lotos, etc.). Les week-ends restants sont ensuite ouverts à la location ; celles-ci sont prises selon l'ordre chronologique des demandes reçues.

Les tarifs de location ont été votés en conseil municipal. Ils privilégient les habitants de Glaignes, puis ceux des communes proches. Les extérieurs au canton payent le prix fort. L'objectif est d'offrir un service accessible pour les glaignois et d'utiliser les locations à des gens extérieurs comme source de revenus pour la commune. A vrai dire, ces locations extérieures sont rares, la majorité



La nouvelle pompe à chaleur, située à l'arrière de la salle.

des locations se faisant aux habitants de Glaignes ou de communes proches.

Disposer d'une salle en bonne condition représente un coût annuel non négligeable. Le premier poste est l'électricité, le second le ménage. Ajoutez-y les travaux d'entretien nécessaires (dont la maintenance du système de chauffage). Ces charges pèsent sur le budget annuel de fonctionnement de la commune. Par ailleurs on doit aussi considérer l'amortissement du coût des présents travaux qui seront payés en une fois cette année mais utilisés sur les années à venir. L'objectif qui a présidé aux choix de la tarification est prioritairement d'équilibrer tous ces coûts.

Le ménage est un problème car louer la salle nécessite qu'elle soit propre partout (salle, entrée, cuisine, toilettes). Nous avons inclus, dans le prix de location, une prestation de ménage préalable. Pour ce qui est du ménage en sortie de location, le choix est proposé entre le paiement d'une prestation ménage (250 €) ou un ménage fait par le loueur lui-même.

LES TARIFS DE LOCATION

Habitant de Glaignes	550 € (Week-end)	275 € (journée)
Béthancourt et Séry-Magneval	850 € (Week-end)	425 € (journée)
CCPV et canton de Crépy-en-Valois	1 400 € (Week-end)	700 € (journée)
Autres	2 500 € (Week-end)	
Maires et associations extérieures	500 € (Week-end)	250 € (journée)



LA CONSTRUCTION DE LA MICRO CRÈCHE A DÉBUTÉ.....

Comme vous le savez, nous avons lancé le projet de construction d'une micro crèche à Glaignes. "micro" signifie qu'elle accueillera 12 enfants simultanément. Le nombre d'enfants concerné sera toutefois plus important car tous ne viennent pas en même temps.

Il s'agit de la construction d'un nouveau bâtiment en lieu et place de la salle de classe préfabriquée située dans la cour de la mairie.

UNE PRÉPARATION SOIGNÉE

La préparation de ce projet fut longue et a impliqué plusieurs partenaires. La réalisation d'une crèche est soumise à de nombreuses règles administratives et techniques. C'est la PMI (Ministère de la Santé) qui valide les plans et le dispositif et la CAF qui intervient également dès le départ du projet.

Le plan du bâtiment a été finalisé avec les partenaires. Il comprend une grande salle d'accueil (45 m²), deux dortoirs, un espace cuisine, une biberonnerie, un bureau, des sanitaires, des locaux techniques. Le bâtiment est orienté vers l'ouest, avec une grande baie vitrée sur toute sa façade ouest donnant sur une pelouse où les enfants pourront aller jouer. Le préau actuel est maintenu, l'accès à la crèche se faisant par une allée passant entre le préau et la petite maison (dite "de l'instit"). Un des problèmes du site est celui du parking des voitures qui fut étudié en détail. La dépose minute des enfants se fera dans la cour de la mairie. Quelques places de parking seront aménagées sur la placette devant la mairie et également devant la petite maison pour le personnel de la crèche.

LA GESTION SERA PRIVÉE

Nous avons opté pour que la crèche soit gérée par une entité privée, Câlin-Doudou. Ce choix a été fait au vu du fonctionnement des deux crèches qu'ils gèrent déjà. La qualité de la prise en charge, la qualité des repas, la satisfaction des usagers et l'avis très favorable de la PMI à leur égard furent des critères déterminants. Nous voulions éviter de tomber sur des structures commerciales telles que celles qui ont récemment défrayé la chronique. Ceci ne nous a pas empêchés de prospecter également d'autres gestionnaires

possibles que nous tenons en réserve en cas de défaillance de Câlin-Doudou. Ces derniers ont été associés à toute la préparation et nous ont apporté beaucoup de recommandations pratiques.

UN SERVICE UTILE CORRESPONDANT À UN BESOIN RÉEL IDENTIFIÉ

Une étude de marché a été réalisée au départ pour estimer le besoin en matière de places de crèche. La zone est classée sous tension, identifiée comme très sous-équipée. La crèche de Crépy est débordée. Les demandes insatisfaites sont nombreuses. L'accueil à domicile soit par des maisons maternelles infantiles, soit par des assistantes maternelles, est là encore très insuffisant. C'est au vu de ce sous-équipement local que la Caisse d'allocations familiales a décidé de participer (fortement avec un bonus) au financement de la crèche.

L'enjeu pour notre village est double : tout d'abord, la micro crèche apportera une solution pour des parents glaiginois ou pour ceux des villages proches. C'est donc un service à la population. En second lieu, cette crèche va nous autoriser à envisager un pôle "petite enfance" à Glaignes, en ajoutant, ultérieurement, une classe de maternelle. Nos deux classes de primaire ont été fermées en 2024 (une a été déportée à Orrouy) et ces équipements permettront de continuer à faire vivre le village. Accessoirement, la location de ce nouveau bâtiment constituera une recette pérenne pour la commune.

80 % DE SUBVENTIONS

Notre maire a agi auprès de tous les financeurs pour décrocher toutes les subventions possibles pour la réalisation du bâtiment. Le maximum de subvention a été ainsi obtenu, soit 80 % du coût des travaux. Un appel d'offre a été lancé en 2024, sur la base de 11 lots de travaux. Les réponses reçues n'ont pas été satisfaisantes : trop chères souvent et manquantes parfois. Au vu de ces premières offres, nous avons réduit légèrement la superficie du bâtiment afin de faire des économies. Un second appel d'offres a été lancé, permettant des négociations de gré à gré, et nous avons ainsi sélectionné 11 entreprises de travaux.



LA CONSTRUCTION DE LA MICRO CRÈCHE A DÉBUTÉ.....

Le coût du bâtiment est de 720 000 euros TTC. Le coût total du projet avec les études et les frais de mise en œuvre s'élève à 826 000 euros TTC. Le coût pour la commune, une fois toutes les subventions versées sera de 150 000 euros environ. C'est un investissement certes, qui présente toutefois une rentabilité puisque la crèche sera louée (2 000 euros par mois début 2027, puis 2 200 €/mois en 2019). En 6 ans, le retour d'investissement sera réalisé et cet équipement constituera une source de revenus pour la commune.

LES TRAVAUX SONT EN COURS

Les travaux ont commencé en avril dernier. La première phase fut le désamiantage. Une entreprise spécialisée a retiré, du bâtiment préfabriqué existant, tous les matériaux contenant de l'amiante. Et il y en avait beaucoup ! En juin ce sera la démolition complète du préfabriqué et le

début des travaux de maçonnerie. Parallèlement, une entreprise de génie civil aménagera le terrain d'accès, ouvrira des tranchées dans la cour de la mairie pour y passer les conduites des réseaux (eau, électricité, fibre, etc.).

Les travaux sont prévus pour une durée totale d'un an et devraient s'achever en mars 2026. Il faudra ensuite compter quelques mois pour aménager l'intérieur (à la charge du gestionnaire, cuisine, berceaux etc...) et obtenir la certification de la PMI. L'ouverture de la micro crèche est estimée en septembre 2026 au plus tard.

Ces travaux vont occasionner quelques désagréments pour les riverains. Les horaires pour le bruit seront toutefois respectés. La rue de Metz a été interdite à tout stationnement ponctuellement durant toute la durée des travaux.





LES FINANCES DE LA COMMUNE EN 2024.....

Comme chaque année, nous vous présentons la situation financière de la commune. Cette année, nous allons être encore plus concis pour ne pas vous inonder de trop de chiffres.

La commune fonctionne avec deux budgets :

- Le budget de fonctionnement est celui qui prend en compte les recettes et les dépenses courantes. Quand il y a des excédents en fin d'année, ceux-ci peuvent alors aller alimenter le budget des investissements.
- Le budget d'investissement concerne les travaux exceptionnels. Il finance les travaux spécifiques ; ses recettes proviennent des excédents de fonctionnement ou des subventions.

LE FONCTIONNEMENT COURANT DE LA COMMUNE

Le tableau ci-dessous présentent les données financières de l'année 2024 et les compare aux deux années précédentes. Vous constatez une très grande stabilité tant des dépenses que des recettes.

Fonctionnement annuel de la Commune

Dépenses	2022	2023	2024
Charges générales	97 933	103 361	95 798
Personnel municipal	71 234	76 168	81 060
Syndicats intercommunaux	37 902	24 378	29 985
Elus, associations, cotisations	33 135	34 285	32 976
Divers	7 959	11 357	9 967
Total dépenses	248 163	249 549	249 786

Recettes	2022	2023	2024
Impôts locaux	168 514	179 744	190 037
Dotations de l'Etat	63 236	67 853	63 317
Département et CCPV	42 006	42 080	32 324
Produits propres	21 711	28 742	34 535
Divers	434	3 413	387
Total recettes	295 901	321 832	320 600

Résultat de l'année	47 738	72 283	70 814
----------------------------	---------------	---------------	---------------

Concernant les charges, on note une bonne maîtrise des dépenses de charges générales, en particulier une baisse de la facture d'électricité due aux leds de l'éclairage public.

Concernant les recettes, les impôts locaux suivent l'inflation tandis que la dotation de l'État stagne. Nous avons engrangé, en 2024, 35 000 euros de produits propres, ceux-ci comprenant la location de la salle des fêtes (11 000 €), la location de la maison de l'instituteur (6 300 euros), la redevance versée par les antennes télécom (9 800 euros).





LES FINANCES DE LA COMMUNE EN 2024.....

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2024

Investiments en 2024

Dépenses		Recettes	
Remboursement emprunt	25 496	Virements internes	
Frais d'étude		Reçu du fonctionnement	60 000
Etudes pour micro crèche	13 282	Amortissement	4 489
Architecte crèche	15 568	Subventions reçues	
Etudes pour salle des fêtes	2 324	Subventions travaux de l'église	16 472
Frais publication appel d'offre	2 136	TVA sur travaux 2022	27 563
Travaux		Divers	
Travaux Eglise	21 943	Recette diverse	358
Voirie, trottoir rue Chantepie	2 818		
Bouche incendie	2 454		
Filet pare-ballons Beaumaraais	5 742		
Cameras (2)	7 958		
Matériels			
Matériel cantonnier	2 335		
Association sportive	2 329		
Mobilier secrétariat	3 764		
Défibrillateur	2 142		
Total dépenses	110 292	Total recettes	108 882

Le tableau ci-dessus détaille les investissements réalisés en 2024. Pour équilibrer le budget nous avons versé, en début d'année, 60 000 euros du fonctionnement vers le budget investissement.

LE SOLDE FINANCIER FIN 2024

	Fonctionnement	Investissement	Total
Reports début 2024	378 042	49 964	428 006
Exercice 2024			
Recettes 2024	320 600	108 882	429 482
Dépenses 2024	249 786	110 292	360 078
Résultat 2024	70 814	-1 410	69 405
Résultat de clôture au 31/12/2024	448 857	48 554	497 411

Au premier jour de 2025, la commune dispose de 497 000 euros dans ses caisses (dans ce montant, 210 000 € proviennent de la vente de la maison de la boulangerie).





LES FINANCES DE LA COMMUNE EN 2024.....

Le budget de la commune pour 2025

Bilan des travaux actuellement planifiés

	Dépense	Recette	Solde
Eglise (solde des opérations)			
Subvention Drac et Département		42 314	
Sous-total Eglise	0	42 314	42 314
Enfouissement rue Chantepie			
Coût des travaux TTC	250 000		
Subvention DETR (Etat)		60 000	
Sous-total Enfouissement	250 000	60 000	-190 000
Rénovation salle des fêtes			
Coût des travaux TTC	218 404		
Subvention Fonds vert		72 801	
Subvention DETR (Etat)		72 801	
Remboursement de la TVA		36 400	
Sous-total Salle des fêtes	218 404	182 002	-36 402
Rénovation jeux espace Beaumerais			
Coût des travaux TTC	42 000		
Subvention Région		11 289	
Subvention DETR (Etat)		15 750	
Remboursement de la TVA		7 000	
Sous-total jeux Beaumerais	42 000	34 039	-7 961
Réalisation d'une micro crèche			
Coût des travaux TTC	825 835		
Subvention CAF		166 800	
Subvention Région		151 254	
Subvention Département		217 190	
Subvention CCPV		15 000	
Remboursement de la TVA		126 346	
Sous-total micro crèche	825 835	676 590	-149 245
Bilan financier des gros travaux			-341 294

La commune a planifié pour 341 000 euros de gros travaux sur les années 2024, 2025 et 2026. C'est un montant important qui est à rapporter toutefois aux 497 000 euros présents en caisse début 2025. Nous avons donc les moyens financiers de réaliser tous ces travaux.

L'enfouissement rue Chantepie est déjà terminé et sera payé en juin. Les travaux de la salle des fêtes se sont achevés début mai. Au même moment a débuté la réalisation de la micro crèche qui devrait se poursuivre jusqu'en mars 2026. Il nous faudra prendre en compte le fait que les subventions sont versées, pour une large part, après la réalisation des travaux (et donc après leur paiement par la commune). Le remboursement de la TVA par l'État intervient quand à lui deux ans après la dépense. C'est pourquoi nous aurons besoin d'un prêt de trésorerie pour nous permettre d'attendre de recevoir toutes les subventions prévues. Nous avons réalisé des simulations et avons identifié le besoin d'un emprunt de trésorerie de 650 000 euros. Le Crédit Agricole offre de tels emprunts pour une durée maximale de trois ans. Ce type de prêt est garanti par les subventions déjà signées. Il se rembourse lors de la réception des subventions ou de la TVA. C'est l'équivalent d'une ligne de trésorerie.



L'ADIL À VOTRE SERVICE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE.....

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (Adil) assure des permanences gratuites à Crépy-en-Valois, tous les jeudis de 14h à 19h.

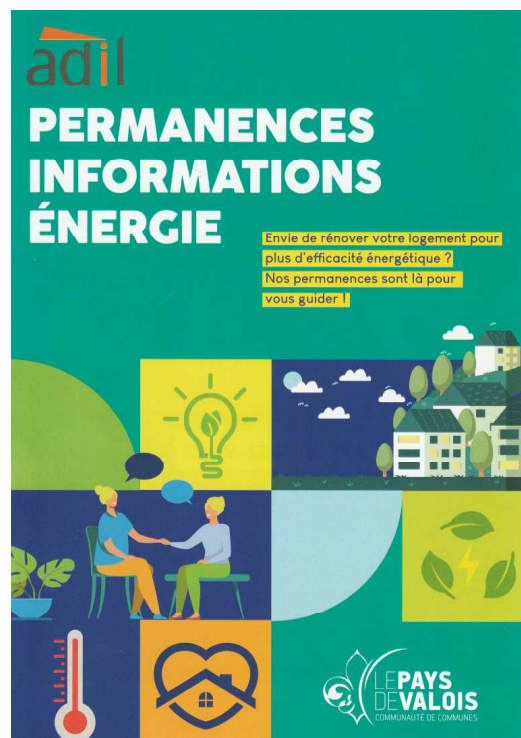
Cela se passe dans les locaux de la CCPV, 82 rue de Soisson. Il est préférable de prendre préalablement rendez-vous :

au 03 44 48 61 30

ou sur le site de l'Adil : <https://adil60.rdv.date/>

L'Adil peut notamment vous conseiller sur :

- la réglementation thermique,
- les aides financières liées à l'amélioration de l'habitat,
- les travaux de rénovation énergétique (conseils techniques)
- l'aide aux contrats et factures d'énergie
- le repérage des démarchages frauduleux.



SE DÉBARRASSER DE SES PNEUS USAGÉS.....

Depuis ce mois de mai, les déchetteries peuvent accepter des pneus coupés, éclatés ou peints, avec ou sans jante, pour les particuliers et les collectivités.

En sus de cela, depuis janvier 2004, les professionnels de l'automobile ont l'obligation de reprendre gratuitement, sans obligation d'achat, jusqu'à 8 pneus usagés par an pour chaque foyer.

La CCPV vous recommande également le site suivant pour trouver l'adresse de tous les professionnels aptes à récupérer vos vieux pneus : <https://www.quefairedemesvieuxpneus.fr/>



LA COLLECTE DU VERRE.....

La collecte du verre est assurée par la CCPV qui nous a adressé dernièrement, une petite synthèse de cette activité.

Le résultat du tri du verre est très moyen au sein de la CCPV. En 2024, seulement 24 kilos par habitants ont été collectés, contre 30 kilos en moyenne dans toute la région des Hauts-de-France. On trouve 8 % de verre dans les ordures ménagères soit 16 kg/habitant/an. Le verre non recyclé coûte car il pèse lourd en collecte et augmente le coût de l'incinération des ordures ménagères.

À Gaignes, il a été collecté, en 2024, 28,5 kg/habitant, ce qui est bien mais pourrait être largement amélioré.

Nous disposons de 2 conteneurs, l'un près du monument aux morts et l'autre aux Sablons. Cela fait 190 habitants par conteneur, ce qui est correct, la norme étant de l'ordre de 250 habitants par conteneur en milieu rural. En 2024, ces conteneurs ont été vidés 18 fois. Notez que le conteneur situé sur la place de la Demi-Lune se remplit 3 fois plus vite que celui des Sablons lequel est souvent beaucoup moins plein.

En conclusion : ne jetez jamais de verre dans la poubelle et privilégiez le conteneur situé aux Sablons.



À QUOI SERT L'AGENCE DE L'EAU ?.....

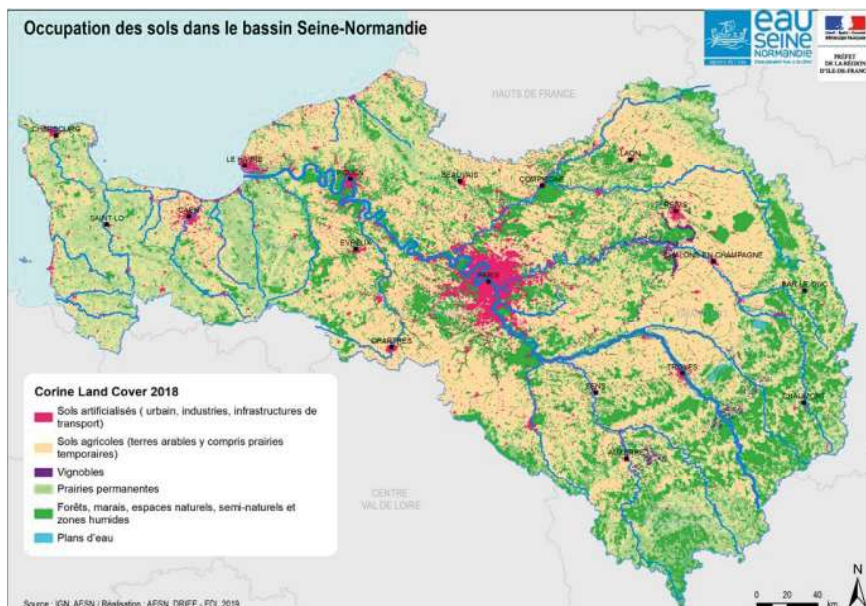
L'agence de l'eau est un organisme public qui a pour missions de veiller à une utilisation rationnelle des ressources en eau, de lutter contre la pollution et de protéger les milieux aquatiques.



La France est découpée en plusieurs grandes zones correspondant aux bassins versant de nos grands fleuves. Glaignes, étant situé dans zone drainée par la Seine, dépend ainsi à l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN).

L'agence de l'eau est financée par des taxes prélevées auprès de ceux qui utilisent l'eau ou qui en altèrent la qualité ou la disponibilité. Les agences de l'eau redistribuent ensuite cet argent sous forme d'aides.

Ainsi, au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun.



D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES ?

En 2024, le montant global des redevances émises par l'agence de l'eau Seine-Normandie s'est élevé à 674 M€. 82 % de ce montant provient des factures d'eau des abonnés et 10 % de taxes sur les produits phytosanitaires, les autres contributions étant marginales (irrigants, entreprises polluantes, chasseurs). Sur chaque facture d'eau, chacun de nous verse à l'agence de l'eau 0,56 euro sur chaque m3 consommé. Pour une consommation moyenne de 120 m3/an, cela correspond à 67 euros par an par abonné.

À QUOI SERVENT CES REDEVANCES ?

En 2024, l'agence de l'eau a attribué des aides financières pour 4 050 projets. Ceux-ci sont menés par des collectivités locales, des entreprises, des agriculteurs, des associations.

Le gros morceau des aides octroyées en 2024 par l'agence de l'eau concerne les stations d'épuration et la gestion des eaux pluviales (54 %). Ensuite viennent trois autres grands thèmes : la protection des captages (14 %), les réseaux de distribution d'eau potable (12 %) et la préservation des milieux aquatiques (9 %).

L'agence de l'eau Seine-Normandie a élaboré un nouveau programme pour 2025-2031 pour un montant de 4,7 milliards d'euros. Ses principaux axes sont les suivants :

- Améliorer l'épuration des eaux usées,
- Gérer à la source les eaux de pluie
- Réduire la pression des acteurs économiques
- Accompagner la transition agricole
- Préserver la ressource en eau : les captages,
- Favoriser la sobriété, réduire les prélèvements en eau (y compris en agriculture)
- Préserver les écosystèmes et la biodiversité
- Prévenir les risques d'inondation
- Connaître les milieux aquatiques et marins
- Mobiliser les acteurs.



LES AIDES DE LA RÉGION DES HAUTS-DE-FRANCE.....

La région Hauts-de-France offre des aides aux particuliers. Celles-ci sont très nombreuses et nous vous invitons à consulter leur site à l'adresse suivante : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/>

Les aides sont classées selon les entrées suivantes : Familles, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, entreprises, associations.

Nous en listons ci-dessous quelques unes, de manière tout à fait non exhaustive :

Transport

- Aide au Transport aux Particuliers
- Gratuité moins de 26 ans (services régionaux d'autocars)
- Mon Abo TER Hauts-de-France
- Ma carte TER Hauts-de-France
- Offre TER "Mini groupe Hauts-de-France"

Formation professionnelle, informations

- Formation des non bacheliers
- Aides aux apprentis
- Information sur l'orientation, les offres de formation

Aides aux propriétaires

- Accompagner les copropriétaires dans la ré-

novation énergétique de leur résidence

- Accompagner les propriétaires ans leur projet de rénovation thermique de leur logement

Aides aux familles

- Aide à la garde d'enfants

Jeunesse

- Aide au permis de conduire
- Aide complémentaire à la scolarité
- Aide à la rentrée scolaire
- Aide à la formation sportive hors région

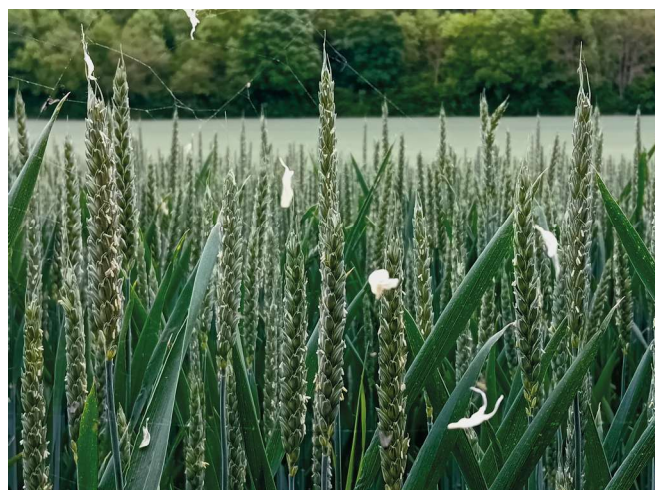
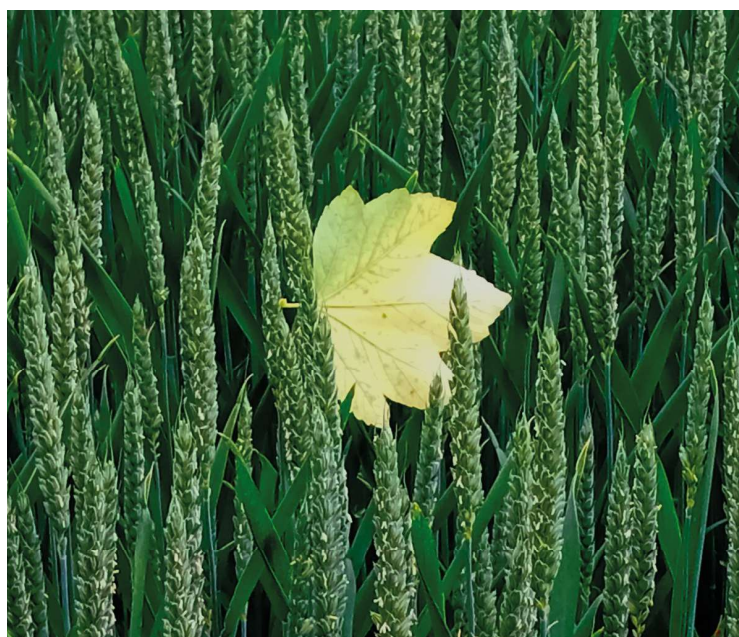
Environnement

- Plan Arbres en Hauts-de-France 2020-2027



PHOTOS DES GLAIGNOIS.....

De belles photos prises à Glaignes par Marie-Josèphe Lahaye





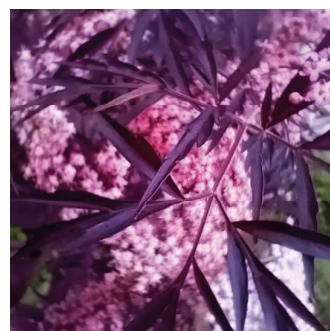
COMBIEN DE TEMPS CONSERVER SES PAPIERS ?.....

Assurances Les contrats d'assurance habitation ou auto, les avis d'échéance, les preuves de règlement, les courriers de résiliation, chaque dossier de sinistre	2 ans
Banque Relevés de compte, dossier d'un compte courant ou d'épargne Dossier de prêt immobilier ou de crédit à la consommation, une fois achetés	5 ans 2 ans
Logement Attestation d'entretien de chaudière Bail, état des lieux, quittances de loyer Charges, justificatifs de paiement, courriers du syndic Factures de travaux (gros œuvre) Acte de vente	2 ans 3 ans 5 ans 10 ans à vie
Consommation Facture d'appareil ménager, Certificat de garantie	vie appareil
Famille Reconnaissance de dettes, versement pension alimentaire, allocations familiales, Actes d'état civil, contrats de mariage, Pacs, livret de famille, testaments, jugements de divorce, adoption, livrets militaires, diplômes	5 ans à vie
Santé Décomptes de remboursement assurance maladie Ordonnances optiques Versement d'indemnités journalières	2 ans 3 ans liquidation retraite
Travail, retraite Solde de tout compte, allocations chômage Bulletins de salaire, contrat de travail, décomptes allocations chômage, situation individuelle de retraite Notification et pensions de retraite	3 ans liquidation retraite à vie
Impôts Avis, déclaration d'impôt sur le revenu, taxes foncières ou d'habitation Documents pour donations ou succession	3 ans 7 ans



LA DEVINETTE DU BOTANISTE.....

Voici une fleur photographiée dans un jardin de Glaignes. Saurez-vous l'identifier ? Marie-Josèphe Lahaye vous donne la réponse en dernière page.





HUMMM ... DES DESSERTS DE SAISON.....

CRUMBLE À LA RHUBARBE

Pour 8 personnes, ingrédients : 800 g de rhubarbe épluchée – les tiges coupées en tronçons de 2 cm 250 g de cassonade (sucre brun) – 150 g de farine – 150 g de beurre + 10 g pour le moule – 70 g de flocons d'avoine – 1 pincée de sel

Préparation : 20 mn – Cuisson : 40 mn

Dans un saladier, mélanger la farine, les flocons d'avoine, 150g de cassonade, la pincée de sel et 150 g de beurre ramolli. Effectuer ce mélange avec les doigts afin de ne pas former une pâte compacte, mais au contraire en lui gardant une consistance sableuse.

Beurrer l'intérieur d'un plat à gratin – y déposer la rhubarbe, la saupoudrer avec le reste de cassonade, puis bien répartir sur le dessus la préparation sableuse.

Cuisson au four Th. 7 (210°) pendant 20 mn, puis Th. 5 (150°) pendant 20 mn. Au cours de la cuisson, la préparation prendra la consistance d'une pâte qui recouvrira le gâteau.

Servir chaud, tiède ou froid, éventuellement accompagné de crème fraîche ou avec une boule de glace.

Le crumble peut se faire avec d'autres fruits, par exemple des pommes, des poires ou un mélange pommes/rhubarbe ou poires/rhubarbe.



TARTE AUX FRAISES ET À LA RHUBARBE

Ingrédients : 125 g de farine – 50 g de beurre – 65 g de sucre – 1 œuf – 1 pincée de sel, Une compote de rhubarbe faite avec 200 g de rhubarbe, 1 jus de citron, 20 g de sucre semoule, et 500 g de fraises.

Mélanger le sucre et l'œuf dans un saladier, ajouter le beurre ramolli, la pincée de sel et la farine tamisée. Laisser reposer et refroidir la pâte au réfrigérateur pendant 3 heures environ. Le temps écoulé, sortir la pâte et l'étaler dans un moule. Faire cuire la pâte à blanc au four à 150° -Th 5) pour qu'elle prenne une jolie couleur dorée. – à surveiller 10/15 mn-

Éplucher la rhubarbe et la couper en morceaux de 3 cm environ. Faire cuire à feu doux dans une casserole, avec le sucre et le jus de citron jusqu'à obtention d'une compote bien ferme.

Dressage : Étaler au fond de la pâte cuite la compote de rhubarbe puis les fraises coupées en deux disposées en rosace.

Vous pouvez servir cette tarte accompagnée de crème Chantilly, d'un coulis de fraises ou de glace à la vanille.





L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....



TIPULES, CES "COUSINS" MAL-AIMÉS DES MOUSTIQUES



Connues sous le nom de "Cousins", les tipules ressemblent à d'énormes moustiques ...C'est d'ailleurs souvent ce qui nous conduit à leur mettre par erreur un coup de savate ou de tapette ! Mais les tipules ne piquent pas et ne causent à peu près aucun dégât ! C'est une espèce non dangereuse, qui ne suce pas le sang et ne transmet donc pas de maladies.

Précisons que la tipule est un diptère (qui possède une seule paire d'ailes) mesurant couramment 2,5 cm à la fin de son développement et jusqu'à 5,5 cm pour l'espèce géante ; son thorax est gris à stries longitudinales foncées ; Elle possède de longues pattes cassantes qu'elle abandonne volontiers au prédateur afin de se sauver. Les tipules adultes ont des pièces buccales à peine capables d'aspirer une goutte de liquide... c'est pourquoi elles sont incapables de piquer !

Les tipules font partie d'une grande famille de plus de 200 représentants en France. Chez nous on croise le plus souvent la tipule des prairies et la tipule du chou.

La vie adulte de la tipule est consacrée à la reproduction : les femelles vivent 4-5 jours tout au plus, les mâles à peine plus. L'accouplement a lieu dans les 24 heures qui suivent l'émergence. Alourdies par le grand nombre d'œufs qu'elles contiennent, les femelles ne s'éloignent que de quelques mètres de leur lieu de naissance pour pondre.



Accouplement



Femelle à l'abdomen gonflé d'œufs

Si les conditions météo sont propices (humidité), deux générations de tipules peuvent voir le jour annuellement : la première en avril/mai (issue des pontes de l'été précédent), la seconde en septembre/octobre.

Les 300-400 œufs, noirs, brillants et ovales, d'environ 1mm de long, sont pondus dans le sol à moins d'1 cm de profondeur ; mais ils sont fréquemment expulsés dès que l'insecte est posé, voir même en plein vol.

Les larves « vers gris » apparaissent après une incubation d'une quinzaine de jours. Au dernier stade, leur développement peut atteindre 35 à 45 mm de long et 5 à 7mm de diamètre. Ces « vers gris », ont un corps mou très résistant. Ce sont les larves qui peuvent causer des dégâts aux plantations ou aux gazons.



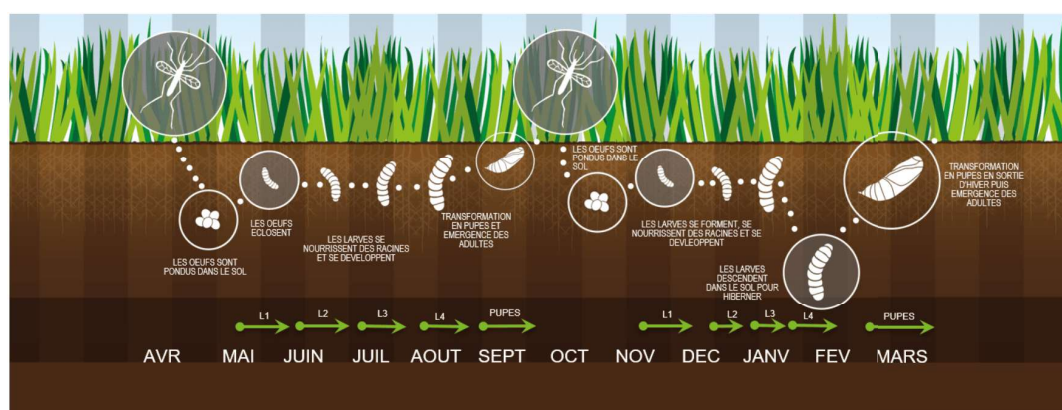
Larve

CYCLE DE VIE

Si on commence le cycle au printemps, la larve creuse des galeries souterraines, dans les trois premiers centimètres du sol. Elles se nourrissent de racines, de graines en germination, rhizomes et tubercules (en particulier dans les champs de betteraves sucrières); c'est la période où les dégâts dans les cultures et pelouses sont les plus visibles. À partir de mi-juin, les larves arrêtent de se nourrir pour effectuer une diapause estivale (arrêt temporaire de l'activité ou du développement). Elles s'enfoncent alors dans le sol et jeûnent jusqu'à la pupaison (équivalente à la chrysalide chez le papillon)



L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....



Cycle de vie annuel des tipules "de Baptiste Traineau"

qui dure 10 à 20 jours. Au bout de ce terme, vers septembre/octobre, les pupes rejoignent la surface du sol en se tortillant, puis les adultes émergent pour une seconde génération annuelle. Résistant bien au froid, cette génération ne se mettra jamais réellement en hibernation, se contentant de ralentir son activité aux périodes de grand froid, sorte de diapause hivernale, pour reprendre de plus belle au printemps. Mais en fonction de l'intensité du froid, cette population peut enregistrer un taux de mortalité de 50 à 70 %.

POUR LIMITER LES LARVES

Que ce soit adulte ou larve, la Tipule est une véritable manne pour une multitude d'animaux qui sont leurs prédateurs naturels. Aux premiers rangs : Étourneaux sansonnet, chauves-souris, musaraignes, taupes, merles, batraciens,...



Étourneau



Taupe



Merle



Chauve-souris



Musaraigne



Grenouille

Par ailleurs, l'action manuelle du jardinier (bêchage, binage, griffage ou sarclage régulier du sol) peut aussi limiter les dégradations en perturbant la croissance de la larve.

BIENFAITS

Il faut garder à l'esprit que la larve de la tipule contribue à régénérer l'humus, aérer les sols, les fertiliser tandis que l'adulte favorise le processus de pollinisation.

ALORS MAINTENANT, PAS DE PANIQUE !

Vous savez que les tipules ne piquent pas, car elles sont incapables de se nourrir.

Ayant une longévité assez brève, les tipules adultes n'ont qu'une idée en tête, copuler et pondre. Alors... avant de les écrabouiller d'un coup de savate ou de tapette, pesez bien le pour et le contre et n'oubliez pas que si l'on fait la chasse à tous ces petits animaux, on s'expose à une recrudescence de "vrais nuisibles".

Comme toujours, tout est question d'équilibre dans la nature !



AGENDA CULTUREL.....

Date	Heure	Type	Lieu	Événement	Description	Site
14/6 au 10/11		Exposition	Crépy	La pierre & l'esprit	La première phase de la restauration de la tour-clocher de la collégiale Saint-Thomas-de-Canterbury se termine. À cette occasion, le Musée de l'archerie et du Valois propose l'exposition Saint-Thomas-de-Canterbury, la pierre & l'esprit.	
1/7		Spectacle	Baron	Wet Side Story	"Quand une salle de bains devient le terrain d'incroyables aventures ; une plongée en apnée qui sent bon le bain moussant et les rêves d'enfants..."	
4/7	14h 30 - 16h 30	Visite guidée	Vez	Donjon de Vez	Vivez une visite guidée immersive au Donjon de Vez, où l'architecture médiévale se mêle harmonieusement à l'art contemporain.	
5/7	9h 00	Évènement sportif	Crépy	Crépy Color	La Ville de Crépy-en-Valois organise une course gratuite et ouverte à tous (petits et grands), au parc Sainte-Agathe.	
15/7 au 3/8		Évènement	Crépy	Crépy Plage	Crépy-Plage, l'évènement incontournable de l'été à Crépy-en-Valois revient pour une nouvelle édition !	
5/7 - 12/7	14h à 17h	Atelier	Crépy	L'Oise en fleurs	Plongez dans un voyage sensible entre nature et création lors de l'atelier « L'Oise en fleurs », une expérience unique alliant pressage de fleurs et écriture poétique à la maison Saint Joseph.	
5/7 6/7	18h 30 17h 00	Spectacle	Bonneuil - Le Plessis-Belleville	Les Éphémères 2025	Ce ne sera pas long : Jonglage, chorégraphie et musique pour une plongée déjantée au cœur de la bureaucratie européenne. Pelat : autour d'un mât de cocagne, un rituel catalan qui fait joliment appel à notre esprit de solidarité	
9/7	10h 30 à 12h 00	Visite guidée	Orrouy	Ruines de Champlieu	Partez à la découverte des ruines gallo-romaines de Champlieu, un site archéologique riche. Accompagnés d'un guide, vous explorerez les vestiges d'un théâtre, d'un temple et de thermes, datés du IIe siècle après J.-C.	
12/7	18h 30	Spectacle	Crépy	Les Éphémères 2025	Quand le surpuissant Oncle Sam défend sa frontière face à l'énergie rageuse de celle qui n'a pas le droit de la franchir... Un savoureux duel acrobatique.	



AGENDA CULTUREL.....

Date	Heure	Type	Lieu	Événement	Description	Site
16/7	15h 00	Visite guidée	Morienvall	Abbatiale de Morienvall	Découvrez l'Abbatiale de Morienvall lors d'une visite guidée captivante, où l'histoire et l'architecture se dévoilent sous un nouveau regard.	
30/7 31/7	10h à 12h 14h à 16h	Atelier	Crépy	Stage de fabrication d'arcs pour les enfants	Le Musée de l'Archerie et du Valois : Les enfants de 6 à 12 ans pourront apprendre à fabriquer leur arc lors de ce stage de 2h, personnaliser leurs flèches et bien sûr tester leur arc !	
9/8	20h 30 à 23h	Sortie nature	Bonneuil	Le Lieu Restauré la tête à l'envers !	Pour la 1ère fois, L'Abbaye du Lieu Restauré vous ouvre ses portes en soirée pour une soirée chauve-souris-sante..	
26/8 27/8	10h à 17h	Atelier	Crépy	Stage de fabrication d'arcs pour adultes	Musée de l'Archerie et du Valois : vous pouvez apprendre à fabriquer votre arc lors de ce stage de 2 jours et repartir avec votre création !"	
7/9	9h 15	Évènement sportif	Nanteuil	La Nanteuillaise	Sur un magnifique parcours dans une ambiance familiale et conviviale : dans les rues de notre petite ville, en forêt, le long des cours d'eau, en prairie	
11/9	19h 00	Conférence	Crépy	Les jeudis du musée	Venez assister à cette conférence sur les modèles, ruines, maquettes : architecture et dévotion dans les arts figuratifs, XIV-XVIIe siècles	
13/9	15h 00	Visite guidée	Ermenonville	Parc Jean-Jacques Rousseau	De l'époque des Lumières à aujourd'hui, laissez-vous surprendre par ses paysages romantiques, entre architecture, nature et contemplation,	
19/9	20h 30	Conférence	Crépy	Etude des remparts de Crépy	L'association la Sauvegarde de Crépy vous propose une conférence sur les résultats de l'étude historique et archéologique des remparts effectuée depuis 4 ans par Aquilon.	
21/9	14h 30	Sortie nature	Ermenonville	Les dragons volants d'Ermenonville	A l'aide d'un filet et d'un peu de patience, nous tenterons d'observer les mille couleurs de ces insectes volants ! A vos boîtes-loupes !	
24/9	9h 30	Sortie nature	Feigneux	Un air d'automne au marais	L'automne nous offre des couleurs et des instants naturels éphémères nous permettant d'observer de belles ambiances typiques d'une vallée picarde... A découvrir en famille ou entre amis !	

**LA MAIRIE**

4, rue de Metz
60129 Gaignes
03.44.59.04.10

Permanences

Lundi de 09h30 à 11h00
 Mercredi de 18h30 à 20h00
 Vendredi de 14h00 à 16h00

Les numéros d'appel urgents suivants vous permettent de contacter vos élus en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

Maire : Marie-Paule TARDIVEAU • 06 32 14 88 68
 1^{er} Adjoint : James MARTIN • 06 37 30 18 61
 2^{ème} Adjoint : Patrice MAIELLO • 06 45 00 87 84
 3^{ème} Adjoint : Bernard GAY • 07 72 24 29 99

VOUS L'AVEZ CERTAINEMENT DÉJÀ RENCONTRÉE ...

À moins que ce ne soit vous qui l'avez abandonnée à son triste sort. Ou au contraire, peut-être vous a-t-elle emboîté le pas sans que vous l'ayez remarquée, avant que vous la sentiez... En majesté sur un trottoir ou tapie dans l'herbe, discrète dans la poussière ou neuve et encore fumante, elle s'épanouit en pleine nature. Elle attend avec impatience le passage du promeneur distrait ou du jogger pressé pour s'accrocher à ses chaussures, cadeau parfumé, ornement odorant, trophée exaspérant qu'il rapportera chez lui.

Cela vous rappelle quelque chose ? Non ?

Ramasser les crottes de chien, y compris dans les chemins en terre ou enherbés de notre village, est essentiel pour plusieurs raisons. Non seulement cela contribue à maintenir la propreté de nos rues et de nos chemins, mais cela aide également à prévenir la propagation de maladies transmissibles par les déjections canines. C'est un acte de responsabilité envers les autres usagers de l'espace public.

Deux distributeurs de sacs à déjection se trouvent dans notre village, aux Sablons et à Beau-marais. Leur présence n'est pas purement décorative, ils sont à votre disposition pour fournir les sacs.

Un maître responsable ramasse ! Merci à tous.

RÉPONSE À LA DEVINETTE DU BOTANISTE (PAGE 26)

La photo est celle d'un *Sambucus nigra black lace* (sureau noir), un arbuste caduc offrant une jolie floraison rose en juin. C'est une plante rustique, facile à cultiver.

Rappel des horaires des activités bruyantes autorisées

Lundi - vendredi	:	8 h 30 - 12 h	et	13 h 30 - 19 h 30	Dimanche / jour férié : 10 h - 12 h
Samedi	:	9 h - 12 h	et	13 h 30 - 19 h	

Pour améliorer sans cesse le contenu des prochains numéros de ce bulletin, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées et/ou articles, soit à l'attention des "Échos de Gaignes" à l'adresse de la mairie ou, mieux, sur notre adresse mail :

lesechosdegaignes@orange.fr

L'équipe rédactionnelle des Échos de Gaignes : B. Gay, G. Jacques, M.J. Lahaye, P. Maiello, M. Meignen, R. Odent, F. Rayssier, C. Isaac, les représentants des associations, les membres de l'équipe municipale.

Directrice de publication : Marie-Paule Tardiveau

Crédits photos : dons Mairie, associations, organismes cités, équipe municipale, CPIE Mayenne, Adobe Stock, . .